



Information intersyndicale :

Lancement d'une expertise sur la fonction Finance

28/10/2022

Lors du CSE SEI-SEF du 5 octobre, la direction a présenté aux organisations syndicales son projet de réorganisation de la « **fonction finance** » au sein du groupe.

Comme le requiert la loi, une « demande d'avis des membres du CSE Central » était initialement prévue le 30 novembre 2022.

Cette réorganisation, si elle est effectuée en l'état impactera 13% des effectifs en Europe mais surtout **23% des effectifs en France**. C'est la destruction de **109 emplois en France** qui est en jeu.

L'unanimité des membres du CSE Central considère que ce projet modifiera **les conditions de santé, de sécurité et de travail des salariés de la fonction finance**.

L'évolution du métier avec le renforcement de la digitalisation, la standardisation et l'automatisation dans l'organisation du travail, la baisse des effectifs, la mise en place de la polyvalence, le regroupement de services n'ont pas fait l'objet d'une analyse suffisante. Ils peuvent de ce fait avoir un impact sur la santé et la sécurité des salariés notamment en ce qui concerne les risques psychosociaux.

Conformément aux prérogatives qui sont données aux élus par le code du travail, l'unanimité des organisations syndicales du CSE Central a demandé une expertise sur ce dossier.

Cette expertise sera diligentée par un cabinet extérieur, elle s'exercera sur une période de 3 mois et aboutira à la consultation du CSE Central sur le projet fin Janvier 2023.

En plus de l'expertise, les élus ont demandé à la direction d'être informés et consultés pour chaque étape importante du projet. Toutes les demandes ont fait l'objet d'un vote à l'unanimité.

Vos élus, se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire sur ce dossier.